

PRIX NUTRI- & PHYTOTHÉRAPIE

Meilleur produit 2012



Vous avez développé un produit qui contribue à une meilleure santé de notre population? Vous pouvez devenir le lauréat du "Prix Nutri- & Phytothérapie, Meilleur produit 2012", élu par les experts belges en Nutri & Phytothérapie participant au 13ème Congrès de Nutri- & Phytothérapie.

Les entreprises nominées pourront présenter leur produit au public lors du congrès. Les participants au congrès désigneront le lauréat final du "Prix Nutri- & Phytothérapie, Meilleur Produit 2012"

Règlement du Prix Nutrition & Santé

1. BUT

Le Prix s'adresse à toutes les entreprises en Belgique. Son but est de les stimuler à développer des produits qui contribuent à une alimentation plus saine de la population.

2. CRITÈRES DE JUGEMENT

Le produit doit être lancé entre le 1 janvier 2011 et le 1 mars 2012.

A. Caractère effectif du produit

Dans quelle mesure le produit contribue-t-il à une modification effective du comportement?

B. Innovation

Dans quelle mesure le produit est-il réellement innovateur ou a-t-il tiré parti d'une approche innovatrice?

C. Composition

Quelle est la composition exacte du produit (Noms des ingrédients, concentration,...)?

D. Littérature

Quelle littérature appuie l'action du produit?

3. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Toute entreprise ou organisation dont le produit est réalisé en Belgique peut participer au concours.

Les participants doivent remplir un formulaire de participation qui pourra être téléchargé du site internet. Les formulaires doivent parvenir au plus tard le 10 mars 2012 à "Prix Nutri- & Phytothérapie", Lange Dreve, 8F, 8980, Zonnebeke. La participation est entièrement gratuite.

4. SÉLECTION DU GAGNANT

Dans une première phase, les candidatures sont évaluées par les membres du comité scientifique du Congrès de Nutri- & Phytothérapie. Ceux-ci sélectionnent au maximum trois nominés qui peuvent présenter brièvement leur produit au cours du 13ème Congrès de Nutri- & Phytothérapie qui aura lieu le samedi 24 mars 2012.

Les participants au Congrès de Nutrition & Santé détermineront finalement lequel des nommées emportera le Prix Nutri- & Phytothérapie, Meilleur produit 2012. Tous les participants recevront un formulaire de vote à cet effet.

5. OBLIGATIONS DES NOMINÉS

Les nominés s'engagent à être représentés au 13ème Congrès de Nutri- & Phytothérapie et à y présenter brièvement leur produit.

6. DROITS DU LAURÉAT ET DES NOMINÉS

Le lauréat pourra utiliser le logo du Prix Nutri- & Phytothérapie, Meilleur produit dans sa communication.

Le lauréat pourra faire part de son prix par d'autres moyens qu'en utilisant le logo. Les autres nominés pourront mentionner leur nomination pour le Prix Nutri- & Phytothérapie, Meilleur produit 2012.

La mention du Prix devra toujours inclure l'année.

Les nominés présenteront également leur produit dans la Revue de Nutri- & Phytothérapie.

7. QUESTIONS

Toute question supplémentaire au sujet du Prix Nutri- & Phytothérapie peut être adressée à Koen Descheemaeker, 0495/238176 ou à info@nutriphyto.be